



Conseil régional

Le président

Paris, le 0 MAI 2007

Dossier suivi par :
Tel :

Réf :

Hôtel de Ville
20, rue Rochebrune
93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Monsieur le Maire

Votre courrier du 14 mars dernier concernant la situation du lycée Jean Moulin de Rosny-sous-Bois a retenu toute mon attention.

Vous m'indiquez que cela fait un quart de siècle que la rénovation de ce lycée est attendue. Aussi me dois-je de vous rappeler la genèse de cette opération.

Celle-ci a été inscrite au programme de rénovation des lycées en juin 1990, par la majorité régionale de l'époque conduite par M. Giraud.

Quand la région a changé de majorité en 1998, aucune étude n'avait été engagée et aucun financement n'était prévu pour cette opération. Aussi, dès l'année suivante la Région a engagé le processus pour finaliser cette rénovation.

Le principe de la reconstruction de ce lycée sur un autre site a été acté entre la Ville et la Région en 1999. Par courrier du 30 juillet 1999, vous nous avez confirmé que l'hypothèse de la reconstruction de ce lycée serait intégrée dans les études en vue de la modification de la ZAC « Saussaie Beauclair ».

Une première emprise nous a alors été proposée, mais du fait notamment du projet de sédentarisation de gens du voyage à proximité immédiate de celle-ci, le projet a été ensuite modifié au sein de la même ZAC. Ainsi par courrier du 22 décembre 2001 vous nous avez proposé une autre parcelle.